

St-Hyacinthe, le 20 novembre 2019

Madame, Monsieur,

Vous êtes par la présente, convoqué(e) à la prochaine séance du Conseil d'établissement qui aura lieu le mercredi 27 novembre 2019, à 17 h 30, à la salle de conférence de l'immeuble Casavant de l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe, situé au 600 boulevard Casavant Est à Saint-Hyacinthe. La porte d'entrée située sur le côté de l'immeuble donne accès à la salle de conférence située au 2e étage.

Les personnes sont priées de confirmer leur présence, au plus tard d'ici le lundi 25 novembre, auprès de madame Karine Chamberland au 450-773-8400 (#6569), ou par courriel à karine.chamberland@cssh.qc.ca.

L'ordre du jour proposé est le suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance tenue le 23 octobre 2019
4. Période de questions du public
5. Correspondance
6. Services alimentaires EPSH – aliments prohibés (*consultation*)
7. Principe et balises pour les frais exigés des élèves 2020-2021 (*approbation*)
8. Rapport d'activités 2018-2019 (*approbation*)
9. Informations
 - 9.1. Projet éducatif 2019-2022
 - 9.2. Offre de service Hiver et Automne 2020
 - 9.3. Formations autofinancées 2019-2020
 - 9.4. Autres informations
10. Levée de l'assemblée

Au plaisir de vous y rencontrer,



Carl Bérubé
Directeur

p.j. Procès-verbal de la séance du 23 octobre 2019
Annexe 2 – Politique 503 / Procédure 504
Principe et balises pour les frais exigés des élèves 2020-2021
Rapport d'activités 2018-2019
Projet éducatif 2019-2022
Offre de service Hiver et Automne 2020
Formations autofinancées 2019-2020